



SURVEILLANCE - RETRAITS DE LOTS

PUBLIÉ LE 25/06/2024

Rappel de cannes anglaises Thuasne Globe-Trotter et Globe-Trotter + pour des patients pesant plus de 130 kg

Nous avons été informés par le fabricant Thuasne d'un rappel, par mesure de précaution, de cannes anglaises (béquilles médicales) "Globe-Trotter" et "Globe-Trotter +" fabriquées entre février 2021 et mars 2024. Ce rappel ne concerne que les patients dont le poids est supérieur à 130 kg.

Les patients sont invités à rapporter leurs cannes anglaises à la pharmacie ou au magasin de matériel médical où ils les ont achetées, afin qu'une alternative leur soit proposée.

Les pharmacies de ville et les magasins de vente de matériel médical doivent diffuser ce rappel physiquement via une affiche dans leur espace de vente ou via un bandeau sur leur site internet.

À la suite de tests réalisés en laboratoire, le fabricant s'est aperçu d'un risque de déformation, voire de rupture, des cannes anglaises Globe-Trotter et Globe-Trotter + fabriquées entre février 2021 et mars 2024 lorsque des patients pesant plus de 130 kg les utilisent. Ce rappel est effectué par mesure de précaution et, à ce jour, aucun incident en lien avec ce risque n'a été signalé.

Par précaution, le fabricant a modifié le poids maximal pour les utilisateurs de ces cannes : il passe de 150 à 130 kg.

Voici les 3 références de cannes concernées par ce rappel :

- Globe-Trotter : W2016021010
- Globe-Trotter : W2016022010
- Globe-Trotter+ : W2017021006

Références concernées par le rappel

W2016021010
Globe-Trotter



W2016022010
Globe-Trotter



W2017022006
Globe-Trotter+



Information pour les patients

Comment savoir et que faire si je suis concerné(e) ?

- Si vous utilisez des cannes anglaises (béquilles médicales) Globe-Trotter ou Globe-Trotter+ Thuasne fabriquées entre février 2021 et mars 2024 et que vous pesez **plus de 130 kg** : rapportez vos cannes au pharmacien ou au magasin dans lequel vous avez acheté votre dispositif médical afin qu'une alternative plus adaptée vous soit proposée ;
- Si vous utilisez des cannes anglaises (béquilles médicales) Globe-Trotter ou Globe-Trotter+ Thuasne fabriquées entre février 2021 et mars 2024 et que vous pesez **moins de 130 kg** : vous pouvez continuer à utiliser vos cannes. Prenez cependant contact avec votre pharmacien ou avec le magasin dans lequel vous les avez achetées afin que celui-ci appose un sticker mentionnant le changement de poids maximum, vous procure un addendum à la notice et vérifie leur bon état d'usage ;
- Si vous utilisez des cannes anglaises (béquilles médicales) Globe-Trotter ou Globe-Trotter+ Thuasne fabriquées avant février 2021, vous pouvez continuer à utiliser vos cannes en veillant toujours à vérifier leur bon état d'usage avant utilisation.

Information pour les pharmaciens d'officine et les magasins de vente de matériel médical

Si vous délivrez/commercialisez des cannes anglaises Globe-Trotter et Globe-Trotter + fabriquées par Thuasne entre février 2021 et mars 2024 :

- Informez les patients du rappel via l'affichette mise à disposition par le fabricant, ou, le cas échéant, en diffusant cette information via votre site internet ;
- Si un patient pesant plus de 130 kg vous rapporte une ou plusieurs cannes anglaises fabriquées entre février 2021 et mars 2024, retournez-les au fabricant en mentionnant « FSN-2024-01 ». Contactez le service client du fabricant Thuasne pour toute question y compris d'ordre commercial. Thuasne ne disposant pas de produit de remplacement pour les patients de plus de 130 kg, vous pourrez proposer au patient une autre alternative ;
- Si vous avez en stock des cannes fabriquées entre février 2021 et mars 2024 ou si un patient de moins de 130 kg se présente avec de telles cannes, vérifiez l'intégrité et l'aspect des produits (voir le courrier du fabricant), apposez-y le sticker mentionnant le changement de poids maximal et ajoutez-y l'addendum à la notice d'utilisation que le fabricant vous a envoyés.

À noter que toutes les cannes anglaises Globe-Trotter et Globe-Trotter + nouvellement reçues par le fabricant ou un distributeur posséderont désormais un sticker avec la mention "130 kg max".

Téléchargez l'affichette d'information élaborée par Thuasne à destination des patients



Consultez le courrier d'information envoyé par Thuasne aux pharmaciens et vendeurs en magasin de matériel médical :

RAPPEL DE PRODUIT - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 25/06/2024

Canne anglaise – Globe-Trotter, Globe-Trotter+ – Thuasne

Information destinée aux pharmacies d'usage intérieur, établissements de santé, officines, structures de soins de ville, grandes et moyennes surfaces, prestataires de santé à domicile
